



Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le lundi 13 décembre 2021 à 18 h 30
à l'école Internationale du Phare

MOT DE BIENVENUE

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

CÉ 21-12-13/01

1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Aït-Saïd, Marie-Josée, parent
- Cloutier, Maryse, parent
- Périgny, Marie-Andrée, parent
- Boisvert, Nancie, enseignante
- Gazzoni, Patricia, enseignante
- Piatera, Véronique, enseignante
- Simard, Carolyne, enseignante
- Gagné-Pratte, Alexiane, psychoéducatrice
- Cimon, Sophie, secrétaire d'école
- Cyr, Stéphan, membre de la communauté
- Munganza, Bruno, membre de la communauté
- D'Émilio, Massimo, président du conseil des élèves
- Sarr, Mamadou, vice-président du conseil des élèves

ÉTAIENT ABSENTS

- ◆ Beaudoin, Geneviève, parent
- ◆ Cassivi, Éric, parent
- ◆ D. Sy, Abdoulaye, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Caroline Martel, directrice
Isabelle Gagné, technicienne en administration

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

CÉ 21-12-13/02 **1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente du conseil d'établissement demande l'ajout d'un point à la section Varia ; Cafétéria.

Il est proposé par Mamadou Sarr, et appuyé par Maryse Cloutier,

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 21-12-13/03 **1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2021**

Il est proposé par Mamadou Sarr, et appuyé par Alexiane Gagné-Pratte,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 22 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 21-12-13/04 **1.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2021**

Aucun suivi

CÉ 21-12-13/05 **1.5 PAROLE DU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

CÉ 21-12-13/06 **2. POUR ADOPTION**

2.1 BUDGET ANNUEL DE L'ÉCOLE (ART. 95 ET 96.24)

Mme Isabelle Gagné, technicienne en administration de l'école, est invitée à la rencontre puisqu'elle est d'une aide précieuse à la direction pour l'implantation et l'élaboration du budget présenté aux membres. La direction débute la lecture et donne l'explication des différents documents. Dans le document d'activité parascolaire 2021-2022, le montant

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

inscrit à la ligne « Gala excellence académique et sportive » de 0 \$ est erroné. Nous devrions lire un montant de 5000 \$. Une enseignante demande une vérification pour connaître si un montant est alloué au comité environnement. La direction pourra confirmer cette information à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Mamadou Sarr,

QUE le budget annuel de l'école soit adopté tel que présenté.

2.2 BUDGET ANNUEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 66)

Le budget du conseil d'établissement de cette année est d'environ 350 \$. Ce montant provient du Centre de services scolaire pour les besoins du CÉ (gardiennage, frais de déplacement, collations pour les membres, etc.)

Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Mamadou Sarr,

QUE le budget annuel du fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

3. POUR APPROBATION

CÉ 21-12-13/07 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES ET BRIS HORAIRES (ART. 87)

Il est proposé par Véronique Piatera, et appuyé par Mamadou Sarr,

QUE les sorties éducatives et bris horaires soient acceptés tel que présentés.

4. POUR CONSULTATION

CÉ 21-12-13/08 4.1 Aucun point

5. POUR INFORMATION

CÉ 21-12-13/09 5.1 Aucun point

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

CÉ 21-12-13/10

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

6.1.1 Retour sur la soirée de parents du 24 novembre 2021 (Depuis l'année 2019, il n'y en avait pas eu.) De nombreux commentaires positifs ont été faits de la part des parents pour l'organisation de cette soirée. Les parents, membre du CÉ, ont évoqués eux aussi des commentaires. Ils ont affirmé que cela faisait du bien de revoir le personnel de l'école en présentiel et de côtoyer les mêmes personnes que leurs enfants au quotidien. Il a été apporté que tous les membres étaient très accueillants!

Pour ce qui est du point de vue du personnel de l'école, il était tous ravi de revoir les parents.

6.2 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

6.2.1 Aucun point

6.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSSRS

6.3.1 Aucun point

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

6.4.1 Aucun point

6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

6.5.1 C'est la semaine des paniers de Noël. Il a été plus difficile de trouver les bénévoles cette année. Point positif, la quantité de don de denrées est très grande!

6.6 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

6.6.1 M. Stéphan Cyr demande aux membres du CÉ ce qui plairait comme information lors des rencontres. Les membres donnent leur avis concernant les sujets qui pourraient être abordé. M. Stéphan pourra donc le faire aux prochaines rencontres.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

CÉ 21-12-13/11 **7. CORRESPONDANCE**

7.1.1 Aucun point

CÉ 21-12-13/12 **8. VARIA**

8.1.1 Cafétéria

Il y a peu de place à la cafétéria, alors il y a questionnement des parents. La direction est présentement en réflexion en collaboration avec les membres du personnel afin de trouver une solution réaliste. Deux séquences de diner? Autres endroits dans l'école? À suivre! Un questionnement a été évoqué concernant la réutilisation possible ou non des locaux de classe. Malheureusement, cela demande du temps et du personnel en plus, que ce soit en surveillance en entretien des lieux.

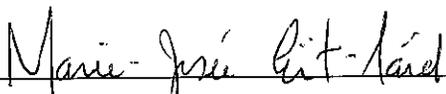
8.1.1 Ajout de point AFFAIRES NOUVELLES

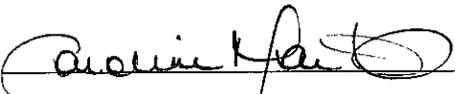
Le président du conseil des élèves aimerait faire l'ajout d'un point, pour les rencontres à venir, dans la section NOUVELLES : Nouvelles du conseil des élèves. Tous les membres sont d'accord pour l'ajout de ce point et relève que l'idée est géniale.

CÉ 21-12-13/13 **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 08**

Par épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Présidente du conseil d'établissement


Directrice

